

La France, critiquée pour des retours au compte-gouttes, rapatrie sept enfants de djihadistes de Syrie

Au total, 35 enfants de djihadistes français ont été ramenés de Syrie depuis l'effondrement du groupe Etat islamique (EI), en mars 2019.

Le Monde avec AFP

Publié le 13 janvier 2021 à 15h54

Ces nouveaux rapatriements ont relancé les interrogations des familles de djihadistes français qui réclament en vain le retour en France des quelque 150 adultes et 200 enfants retenus en Syrie. Hassan Ammar / AP .

La France a rapatrié, mercredi 13 janvier, sept enfants de djihadistes français qui étaient retenus dans des camps de déplacés sous contrôle kurde en Syrie. Ces jeunes enfants, âgés de 2 à 11 ans et « *particulièrement vulnérables* », ont été remis à leur arrivée en France aux « *autorités judiciaires* » et « *pris en charge par les services sociaux* », a fait savoir le ministère des affaires étrangères, sans plus de précisions.

Au total, 35 enfants de djihadistes français ont été ramenés de Syrie depuis l'effondrement du groupe Etat islamique (EI), en mars 2019. Le précédent rapatriement remontait à juin 2020 et concernait dix mineurs. Il s'agit d'orphelins ou d'enfants confiés par les rares mères ayant accepté de s'en séparer. Les enfants ont été remis mardi à une délégation française emmenée par Eric Chevalier, directeur du centre de crise et de soutien au ministère français des affaires étrangères.

Les sept enfants rapatriés mercredi étaient détenus dans les camps de Roj et Al-Hol, a indiqué une source au sein de l'administration semi-autonome kurde, qui gère la région. « *Ils appartiennent à des familles de l'EI. Trois enfants sont de la même famille et sont orphelins. Pour les quatre autres, leurs mères ont accepté leur retour en solitaire, en raison de leur état de santé délicat* », a ajouté cette source, sous le couvert de l'anonymat.

Ils avaient besoin de « *soins médicaux spécifiques non disponibles* » dans les territoires kurdes, a ajouté un responsable au sein des affaires étrangères de l'administration semi-autonome kurde, Fener al-Kaït.

« Un goût amer »

Ces nouveaux rapatriements ont relancé les interrogations des familles de djihadistes français qui réclament en vain le retour en France des quelque 150 adultes et 200 enfants retenus en Syrie – plus quelques cas en Irak – depuis la chute de l'EI. « *Cette opération laisse un goût amer, même si elle prouve encore une fois que la France a la capacité de rapatrier qui elle veut, quand elle veut* », a estimé le Collectif des familles unies.

Les autorités françaises refusent de ramener les adultes, hommes et femmes, qu'elles estiment complices de l'EI et souhaitent voir jugées sur place. Elles soulignent aussi que le retour des enfants est subordonné à l'autorisation des parents. La mère d'une Française détenue à Roj depuis deux ans avec ses quatre enfants en a appelé mercredi au président Emmanuel Macron, alors que les nouvelles de sa fille, souffrant d'une tumeur selon son entourage, sont alarmantes.

Les familles de membres de l'EI sont détenues dans des camps surpeuplés, où s'entassent aussi des milliers de civils ayant fui les combats contre les djihadistes, dans des conditions décrites comme

« *épouvantables* » par l'ONU. Les autorités kurdes appellent les pays concernés à les rapatrier ou à créer un tribunal international pour les juger.

Plus de 200 enfants français en danger « immédiat »

Nombre d'observateurs évoquent également les risques d'évasion depuis ces camps et des prisons où les hommes sont détenus, alors que l'EI connaît une résurgence sur le terrain en Irak et en Syrie. Treize djihadistes françaises, dont Hayat Boumedienne, la compagne de l'un des auteurs des attentats en France en janvier 2015, se sont ainsi évadées, selon le Centre d'analyse du terrorisme (CAT).

Comme la France, la plupart des pays, notamment européens, rechignent à rapatrier leurs ressortissants face à des opinions publiques souvent hostiles. Paris, qui compte un des plus forts contingents européens de djihadistes dans la zone, est particulièrement montré du doigt.

Début décembre, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a jugé que les plus de 200 enfants français détenus dans les camps de tentes du Nord-Est syrien y étaient en danger « *immédiat* », avec des « *risques de dommages irréparables pour leurs vies, leur intégrité physique et mentale et leur développement* ».

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) demande, pour sa part, le retour de tous les enfants et des mères de Syrie, ainsi que celui des djihadistes « *condamnés à mort en Irak* ».